

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 26 mars 2010

Présents : MM. Christian SORET, Bernard LEROY, Dominique NEVEU, Claude DASSE,
Mme Sylviane BERTIN, Melle Fabienne DRUOT
MM. Alain ROCHETTE, Thierry VANDEBROUCK, Gilles THOMAS, Gérard PAQUERAUD,
Jean-Jacques LETAILLEUR

Absents: Mme Catherine CARPENTIER avec pouvoir à M. ROCHETTE
Melle Marie VONCKEN avec pouvoir à M. NEVEU
M. Christian FAUCHET avec pouvoir à M. LEROY

Secrétaire de séance : Monsieur LEROY

La séance est ouverte à 20 h 30

* * * * *

Le conseil a délibéré et pris positions sur les sujets suivants :

1) **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 8 JANVIER 2010**

Après lecture par Monsieur le Maire, le procès-verbal, **est approuvé, à l'unanimité.**

2) **COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE : EXERCICE 2009**

Les résultats 2009 sont les suivants :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	421 470.63	588 128.67
Section d'investissement	215 166.80	140 212.17
Total	636 637.43	728 340.84

Approuvés à **l'unanimité.**

3) **COMPTE DE GESTION 2009 DE MONSIEUR LE RECEVEUR : EXERCICE 2009**

Les résultats 2009 sont les suivants :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	421 470.63	588 128.67
Section d'investissement	215 166.80	140 212.17
Total	636 637.43	728 340.84

Le conseil constate l'identité de valeur avec le compte administratif de la commune et **approuve, à l'unanimité,** le compte de gestion présenté par Monsieur le Comptable du Trésor.

4) **AFFECTATION DES RESULTATS**

- **74 954,63 €** en Excédent de Fonctionnement Recettes d'Investissement – rubrique **1068**
- **91 703.41 €** en Excédent de Fonctionnement Reporté – rubrique **R002**

5) TAUX DES 4 TAXES

Les taux sont inchangés par rapport à 2009. Le taux de la C.F.E. (Cotisation Foncière des Entreprises qui remplace la Taxe Professionnelle) est celui de la T.P. pour 2009 :

	bases 2010	taux 2010	produits 2010
T.H.	936 800 €	9.88 %	92 556 €
T.F.B.	718 300 €	13.65 %	98 048 €
T.F.N.B	29 200 €	59.41 %	17 348 €
C.F.E.	291 200 €	13.33 %	38 817 €
TOTAL			246 769 €

Proposition adoptée à l'unanimité.

6) BUDGET PRIMITIF 2010

Le projet s'établit à :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	583 795.41	583 795.41
Investissement	910 448.94	910 448.94
Total	1 494 244.35	1 494 244.35

En ce qui concerne la partie « Investissement », les projets concernés sont les suivants :

- Alimentation électrique des 5 lots de la rue des Maurois
- L'espace cinéraire au cimetière
- Un WC en face de la Mairie
- Le fleurissement du village
- L'opération « Je jardine mon village »
- A l'église : réparation de la toiture et du réseau électrique
- Au cimetière : apport de gravillons dans les allées de la partie ancienne
- Espace de « loisirs et sports » : études et premières réalisations
- Equipement informatique de l'école
- Travaux complémentaires : impasse du château (réalisés en 2009)
- Sécurité routière dans le village
- Construction d'un préau dans l'école
- Implantation d'un abribus et d'un relais d'informations municipales sur la place du Soleil Levant
- Restructuration de l'atelier des cantonniers

Projet adopté à l'unanimité.

7) SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

A l'unanimité, ont été votés les montants suivants :

Anciens Combattants	155 €
Association de protection des sites de Grisy	229 €
Club du 3ème âge	650 €
DIRAP	76 €
Foyer Rural de Grisy	850 €
Association "Grislit'clit"	500 €
Association "Sourigriz"	4.640 €
Office de tourisme (CCVV)	100 €
Association « Grisy Code »	800 €
TOTAL	8.000 €

Pour mémoire : 7.258 € en 2009

8) DEMANDE D'ADHESION AU SIMVVO DES COMMUNES DE CHAUSSY ET AMBLEVILLE

Le conseil s'est abstenu.

9) DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL DU VAL D'OISE : MARCHE AUX FLEURS

Comme en 2009, le montant de cette demande s'établit à 1.000 €.

10) DEMANDE DE SUBVENTION DE LA D.G.E. POUR LA CONSTRUCTION D'UN PREAU A L'ECOLE

Le montant estimé de la dépense s'établit à 58.746 € HT. Dépense subventionnée à hauteur de 40 ou 50 %.

A ce sujet, Fabienne Druot insiste particulièrement pour que les devis présentés ne servent qu'à estimer la dépense.

Il faut maintenant monter le dossier et ensuite procéder à des appels d'offres pour chacune des entreprises susceptibles de réaliser les travaux.

11) CONTRACTUALISATION AVEC LE CONSEIL GENERAL DU VAL D'OISE

Après avoir pris connaissance du rapport cadre relatif à la nouvelle politique départementale de soutien au développement local, mettant en œuvre une contractualisation en matière d'aide à l'investissement, entre le département et les communes prenant en compte les priorités départementales, avec un financement basé entre autres critères, sur le nombre des habitants des communes, le Conseil municipal **décide, à l'unanimité**, de ne pas s'associer à une démarche, actuellement en cours de modification de ce dispositif.

12) JE JARDINE MON VILLAGE

Demande de subvention au Parc Naturel Régional du Vexin Français pour un montant portant sur 15.000€, répartis sur **trois années**. Estimation de la subvention 2010 : 3.500 €.

QUESTIONS DIVERSES

- Enquête publique relative à l'Épandage des Boues de l'Usine d'Eau Potable de MERY-SUR-OISE. **Opposition unanime.**

- Numérotation de l'Espace « Loisirs et Sports »

Le n° 24 est adopté pour l'accès rue des Maurois.

- Assurance des mobiliers funéraires du Site Cinéraire et du matériel lié à l'installation de « l'Ecole Numérique Rurale »

Les matériels sont pris en compte par notre assurance actuelle.

La séance est close à 22h15